

# MAIRIE DE TROIS-BASSINS

## APPEL A PROJETS

Réalisation d'une œuvre artistique à  
l'une des principales entrées du centre  
bourg de Trois-Bassins

### CAHIER DES CHARGES ET REGLEMENT DE CONSULTATION

SPL Maraina  
38 rue Colbert, 97460 Saint Paul

Contact :

Responsable d'opérations : Barbara de Bronac  
06 93 51 15 70  
[barbara.debronac@spl-maraina.com](mailto:barbara.debronac@spl-maraina.com)

Assistante : Nathalie da Cunha  
02 62 91 91 60  
[nathalie.dacunha@spl-maraina.com](mailto:nathalie.dacunha@spl-maraina.com)



# LE PROJET

---

## LE CONTEXTE

En 2018, la Ville de Trois Bassins a entamé une étude globale portant sur la structuration de son centre-bourg. Cette réflexion avait pour but d'appréhender le plus finement possible le territoire en question et d'aboutir sur l'élaboration d'un schéma directeur dont les objectifs stratégiques consistent en la croissance de l'attractivité, du dynamisme, du développement économique et de la fréquentation touristique du « carrefour des Hauts de l'Ouest ».

Le schéma directeur, validé en juillet 2021, a permis d'établir des fiches actions. L'une d'elles porte sur la mise en œuvre d'une démarche de marketing territorial visant à favoriser et développer l'identité de Trois-Bassins et notamment des Hauts.

La Ville de Trois-Bassins a confié à la SPL Maraina un mandat d'études de Marketing Territorial visant à définir les axes et potentiels de développement de la commune à court, moyen et long terme.

Un des volets de ce mandat consiste à matérialiser l'arrivée à proximité du centre-bourg par un élément urbain remarquable et identitaire. Cette élément prendra la forme d'une œuvre artistique qui contribuera au rayonnement et à la visibilité des Hauts de Trois-Bassins, à l'échelle des territoires de l'Ouest et à l'échelle régionale.

## L'APPEL A PROJETS

Il a pour objet la réalisation et l'installation d'une œuvre d'art à l'une des principales entrées du centre-bourg de Trois-Bassins.

L'œuvre devra représenter un ou plusieurs éléments identitaires des Hauts de Trois-Bassins. Elle devra affirmer les particularités, dans un esprit fédérateur, des hauts du territoire communal, et devenir un incontournable repère dans le paysage trois bassinois.

Un concours d'idées a été organisé autour de cette thématique en partenariat avec un établissement primaire et un établissement secondaire. Il a eu lieu en novembre 2022. Deux classes de l'école primaire « Grande Ravine » (CE2/ CM1 et CM1/ CM2) et toutes les classes de sixième du collège de Trois-Bassins y ont participé. Après un temps d'échange avec les enseignants, les élèves ont retranscrit leur vision de l'identité des hauts de Trois-Bassins sous la forme de dessins.

Une partie des œuvres est annexée au présent document (annexe 3).

Les candidats à l'appel à projets devront s'inspirer des perceptions véhiculées à travers ces dessins pour construire leur démarche artistique et élaborer leur intention générale pour le projet. Un lien avec les établissements ayant participé au concours d'idées est attendu.

# LE CALENDRIER PREVISIONNEL

---

**Début mars 2024** : Diffusion de l'appel à projets ;

**Avant le 15 avril 2024** : Remise des dossiers ;

**Fin avril 2024** : Le comité de sélection se réunit pour une présélection des projets ;

**Fin mai 2024** : Audition des candidats sélectionnés ;

**Début Juin 2024** : Désignation du candidat lauréat ;

**Juin à Août 2024** : Réalisation de l'œuvre, installation et inauguration.

## MODALITES DE PARTICIPATION

---

Pour participer à cet appel à projets le dossier de l'artiste devra contenir :

- Le dossier artistique du candidat et son Curriculum Vitae ;
- Les formulaires DC1 et DC2 complétés ;
- La déclaration sur l'honneur complétée, attestant que le candidat n'entre pas dans un des motifs d'exclusion de la procédure de passation du marché mentionnés dans le code de la commande publique et qu'il est à jour de ses obligations fiscales et sociales ;
- L'attestation d'assurance pour la responsabilité civile professionnelle ;
- Une note expliquant les intentions de l'artiste et la philosophie générale du projet. Elle tiendra compte des critères de sélection énoncés ci-après. Elle devra également évoquer les modalités envisagées pour associer les établissements scolaires ayant participé au concours d'idées ;
- Une description de l'œuvre sous forme de dessin et/ou simulation numérique ;
- Une description de son intégration dans l'environnement également sous forme de dessin et/ou de simulation numérique ;
- Un descriptif sommaire des matériaux utilisés et des dimensions envisagées,
- Un budget prévisionnel pour la conception, la réalisation et l'installation de l'œuvre ;
- Tout autre document que le candidat jugera pertinent.

Les dossiers devront être remis avant le **15 avril 2024**, uniquement par courriel avec un lien pour permettre le téléchargement des pièces attendues, en précisant en objet « Appel à projets pour la réalisation d'une œuvre artistique à Trois-Bassins ». Le courriel devra être adressé à :

[barbara.debronac@spl-maraina.com](mailto:barbara.debronac@spl-maraina.com)

[nathalie.dacunha@spl-maraina.com](mailto:nathalie.dacunha@spl-maraina.com)

# CRITERES DE SELECTION DES PROJETS

---

Les critères de sélection sont les suivants :

- L'œuvre devra avoir des dimensions suffisantes pour interpeller les usagers de la route et leur donner envie de s'arrêter pour un selfie ou de s'y rendre pour une photo de groupe ;
- La simplicité de la démarche proposée pour valoriser l'implication des établissements scolaires concernés et son efficacité dans la création d'un sentiment d'appartenance des élèves au résultat ;
- Le caractère original de l'œuvre et son apport pour l'embellissement de la commune ;
- La durabilité de l'œuvre ;
- Le respect et la cohérence du budget ;
- La faisabilité technique du projet ;
- La transcription de l'ambition artistique au travers de la note d'intentions.

**A l'issue d'une phase de présélection, 3 porteurs de projets, plébiscités par le comité de sélection, seront invités à détailler plus amplement leur projet en présentant :**

- Le descriptif détaillé de l'œuvre (matériaux utilisés et dimensions) ;
- La méthode de fabrication et d'installation ;
- Une notice et un protocole de maintenance de l'œuvre détaillant la nature et la fréquence des interventions nécessaires à son bon fonctionnement et à sa bonne conservation préventive, dont la version définitive sera remise à la livraison ;
- Le calendrier prévisionnel détaillé de la conception, la réalisation, l'acheminement et l'installation de l'œuvre faisant apparaître les dates clés et respectant le délai global alloué ;
- La note exposant le respect des contraintes sécuritaires ;
- Le budget prévisionnel détaillé de la conception, réalisation, l'acheminement et l'installation, comprenant la rémunération de l'artiste et justifiant de l'adéquation du projet avec l'enveloppe financière ;
- La répartition du montant de la rémunération entre cotraitants en cas de candidature en groupement.

Les deux candidats non retenus à l'issue de cette audition finale recevront une indemnisation **de 1 500 € TTC** sur présentation d'une facture.

Pour plus de renseignements, il est possible de convenir d'un entretien téléphonique au 06.93.51.15.70.

# LES MODALITES

---

## L'ENVELOPPE FINANCIERE

La Commune dispose d'un budget de 30 000 € pour couvrir les frais de réalisation, de déplacement, de montage et de rémunération.

## NATURE DE L'ŒUVRE

L'œuvre est libre, du moment qu'elle respecte les attentes décrites.

Nota Bene : l'œuvre ne devra pas nécessiter l'utilisation d'eau ni d'électricité.

## LOCALISATION

Le lieu retenu pour l'implantation de l'œuvre artistique se situe après l'intersection entre la RD 14 et la RD 6, en direction du centre-ville de Trois-Bassins, cf. annexes 1 et 2.

## INSTALLATION DE L'ŒUVRE

L'artiste devra prévoir dans son offre le coût nécessaire au transport et à la mise en place de l'œuvre.

Les aménagements nécessaires à la mise en place et à la mise en valeur de l'œuvre sur le site pourront être réalisés par la commune ou à ses frais sur proposition du candidat (terrassement, enrobés, murs de soutènement, support de l'œuvre, végétalisation, etc.). Ils feront l'objet d'échanges préalables entre l'artiste et la commune.

## SECURISATION DE L'ŒUVRE

L'œuvre doit garantir les conditions de sécurité nécessaire aux lieux publics et ne devra représenter aucun danger pour le grand public. Elle devra également pouvoir supporter toutes les conditions météorologiques (pluie, soleil, vent) dans la durée.

## ENTRETIEN ET MAINTENANCE

L'œuvre devra avoir une durée de vie de 10 ans minimum afin que le public puisse s'en imprégner et se l'approprier.

L'artiste ou le collectif devra, dans la mesure où cela s'avèrerait nécessaire, rédiger une note précisant les conditions précises d'entretien de l'œuvre ainsi que les coûts estimés. Le cas échéant l'œuvre ne devra pas générer de coûts d'entretien onéreux. L'entretien de l'œuvre devra être simple et n'imposer aucune difficulté particulière.

## **CESSION DES DROITS D'EXPLOITATION**

Les droits d'exploitation de l'œuvre devront être cédés par l'auteur par le biais d'un contrat de cession entre l'auteur et le commanditaire. La durée de la cession sera indéfinie. L'auteur ne sera pas rémunéré au titre de cette cession.

La commune de Trois-Bassins pourra ainsi utiliser l'image de l'œuvre pour tout type de support de communication.

L'auteur reste titulaire des droits moraux conformément à l'article L121.1 du code de la propriété intellectuelle.

## **POURSUITE DE L'INITIATIVE MENEÉ AVEC LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES**

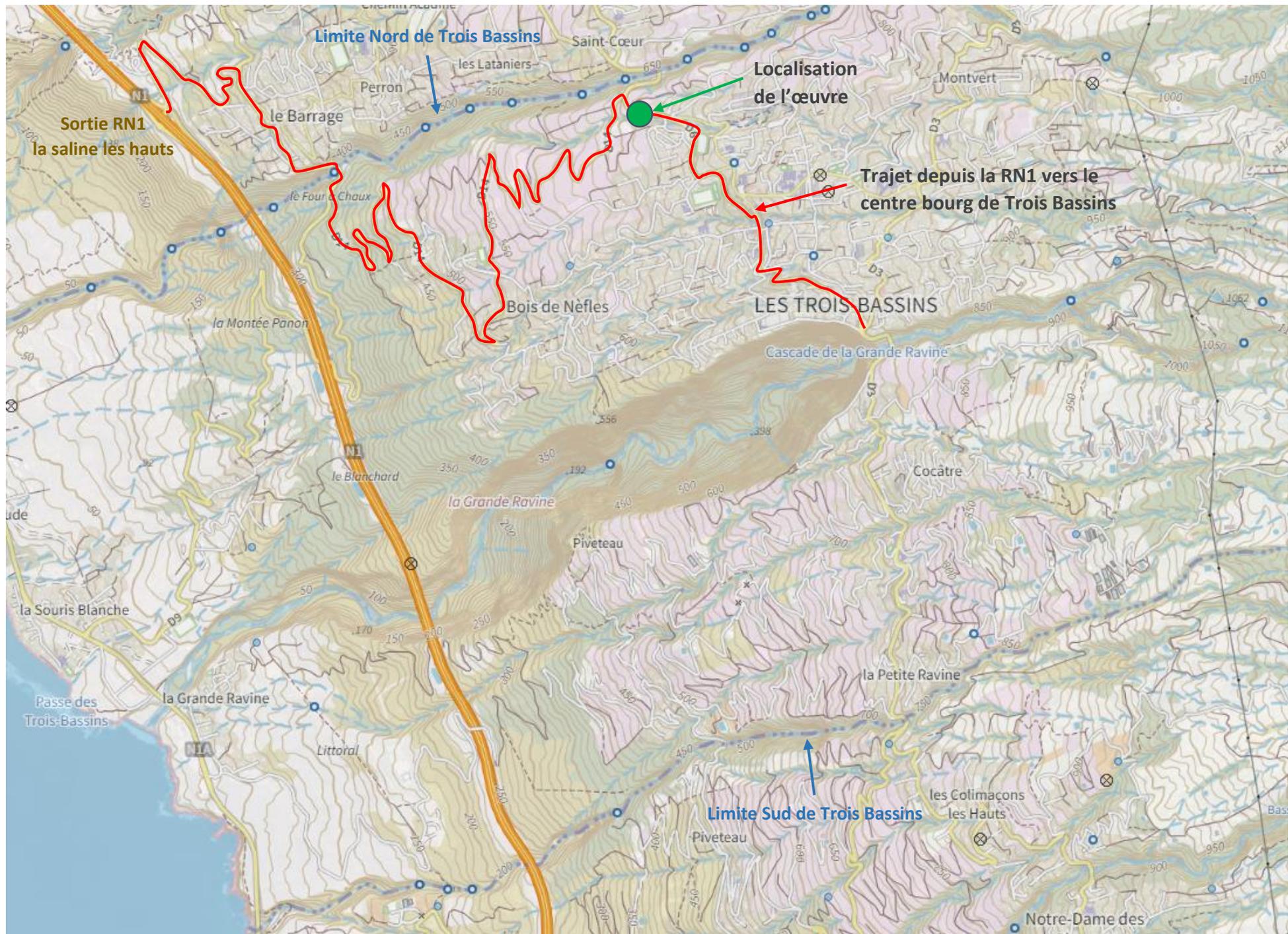
Le candidat devra prévoir un échange constructif avec les établissements ayant participé au concours d'idées : Ecole élémentaire de la Grande Ravine et Collège de Trois-Bassins. Il s'agit de valoriser d'une part la participation des élèves, et d'autre part de contribuer à leur sentiment d'appartenance au territoire. La proposition ne devra pas chercher à mobiliser les mêmes élèves, dans la mesure où certains ne seront plus forcément dans l'établissement concerné (le concours ayant été réalisé en novembre 2022).

Il est attendu une proposition d'association simple, adaptée et réaliste pour ne pas perturber le travail de création ni créer de sentiment de frustration. L'équipe pédagogique à l'œuvre sur la commune accompagnera bien entendu le candidat dans cette association.

**ANNEXE 1**

**PLAN DE SITUATION**

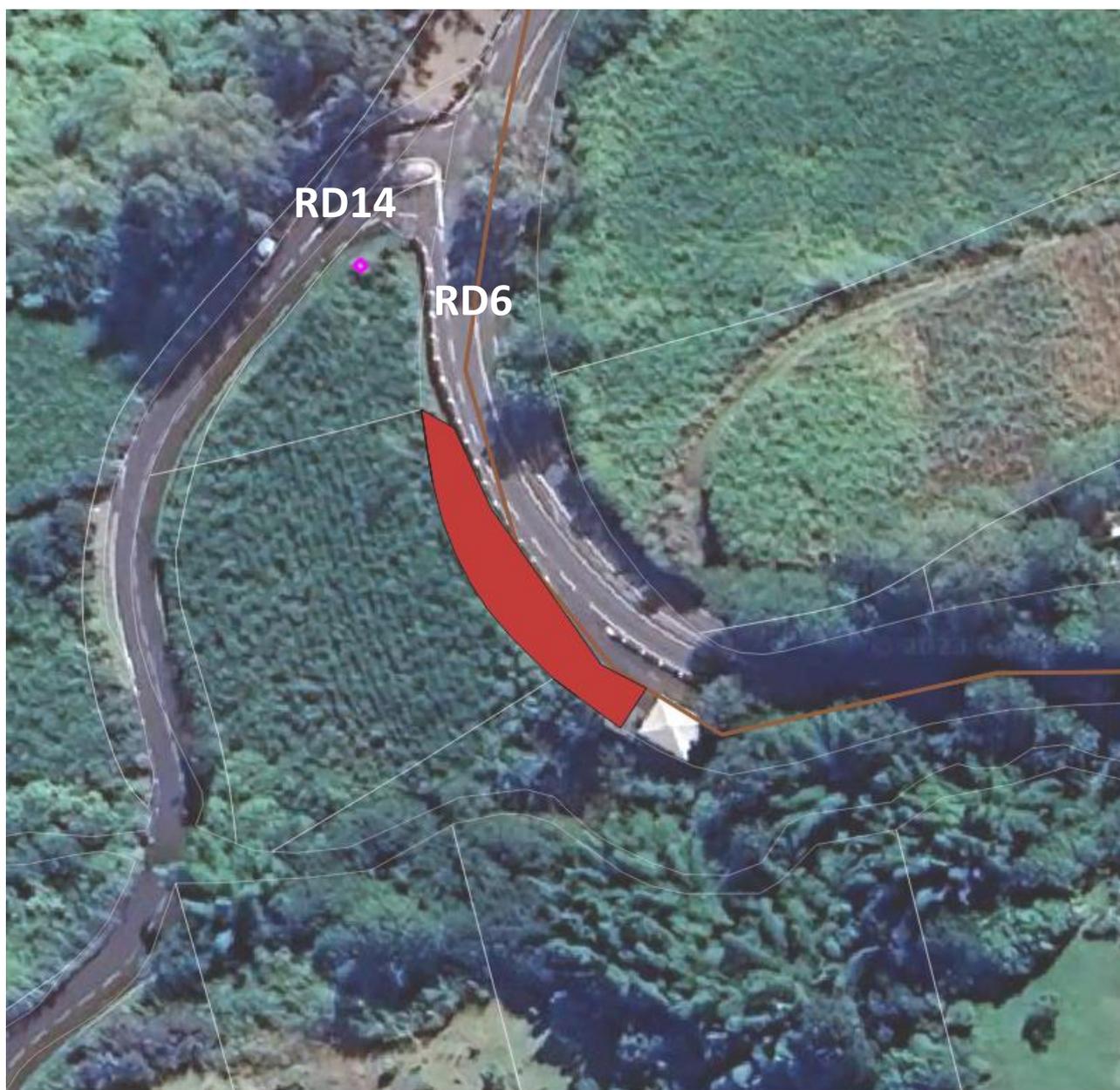
---



# ANNEXE 2

## IMPLANTATION DE L'ŒUVRE

---



L'œuvre sera implantée sur l'espace situé à droite (en rouge) dans le sens montant, en direction du centre-ville de Trois-Bassins, après l'intersection entre la RD 14 et la RD 6.

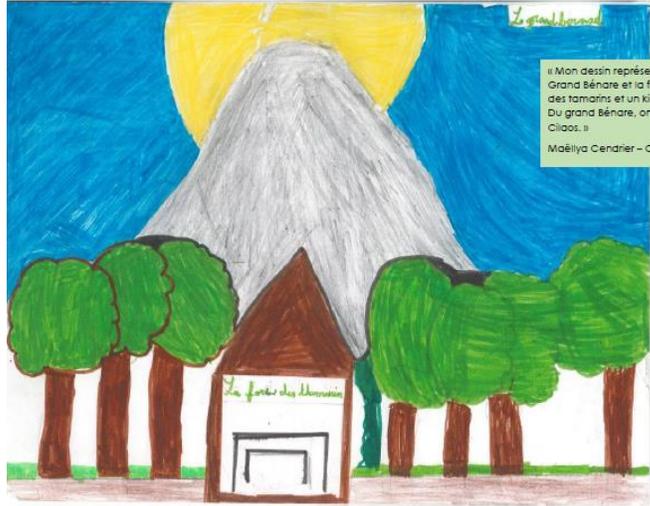
A la page suivante : 8 photographies du lieu.



**ANNEXE 3**  
**LE CONCOURS D'IDEES**

---

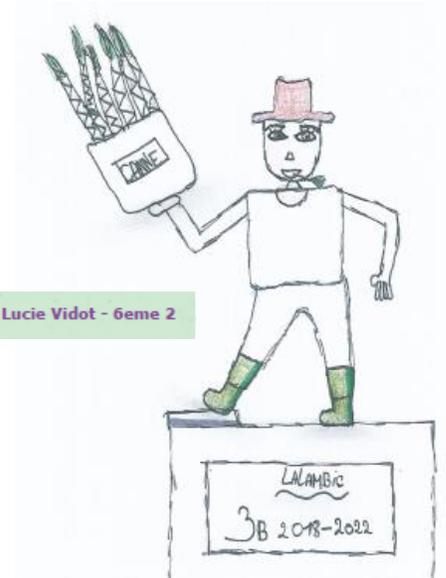
# Ruralité / forêt / canne / savoir-faire / case créole (1/2)



« Mon dessin représente le Grand Bénère et la forêt des tamaris et un kiosque. Du grand Bénère, on voit Cilaos. »  
Maëlysa Cenarier - CM1



« Hibiscus, Paille-en-queue, parapente, Ravine, le flamboyant, le frangipanier. Parce qu'à Trois-Bassins il y a de très beaux jardins. »  
Saran Poutaready - CM2



Lucie Vidot - 6eme 2



« Ce dessin représente la charrette boeuf pour ramener des cannes, le papangue qui vole au-dessus de la grande ravine. Des champignons. »  
Isabelle - CM2

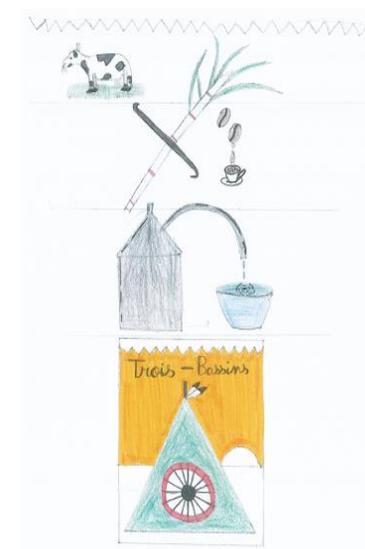


Eliott Payet - 6e 2



Maia Fontaine - 6eme 1

# Ruralité / forêt / canne / savoir-faire / case créole (2/2)



# Le parapente



« Hibiscus, Paille-en-queue, parapente, Ravine, le flamboyant, le frangipanier. Parce qu'à Trois-Bassins il y a de très beaux jardins. »  
Sarah Poutaredy - CM2



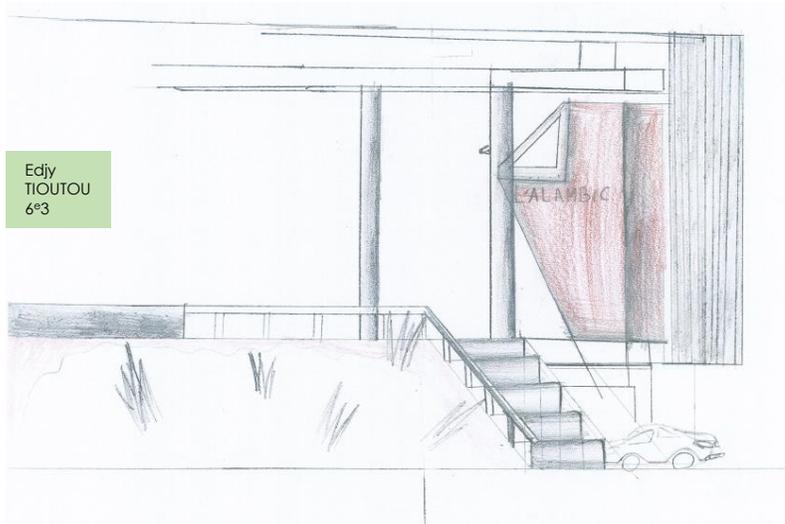
# L'Alambic



Doline  
BALZORA  
6°4



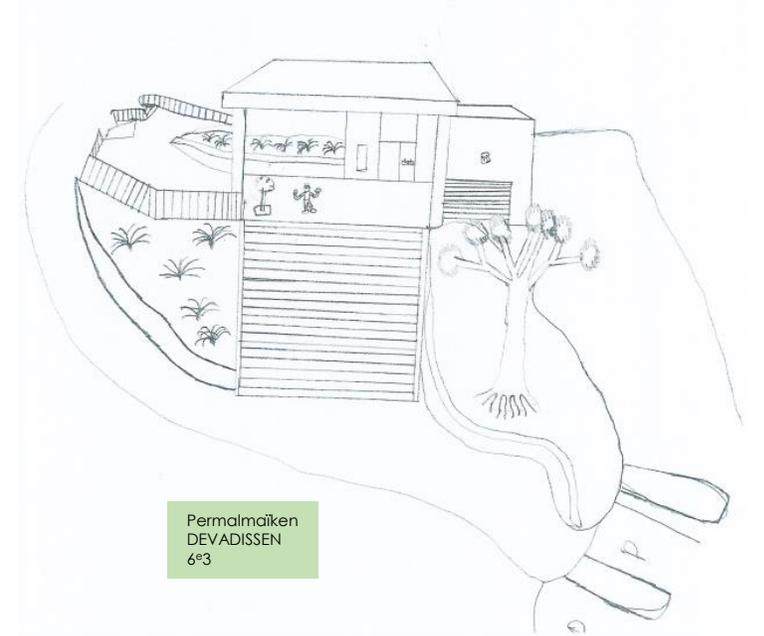
Baleya  
MEDERIC  
6e



Edjy  
TIOUTOU  
6°3



Mattéo  
SOLON  
6°2



Permalmaïken  
DEVADISSEN  
6°3

# Le grand pont de Trois-Bassins



# Les trois ravines / trois bassins

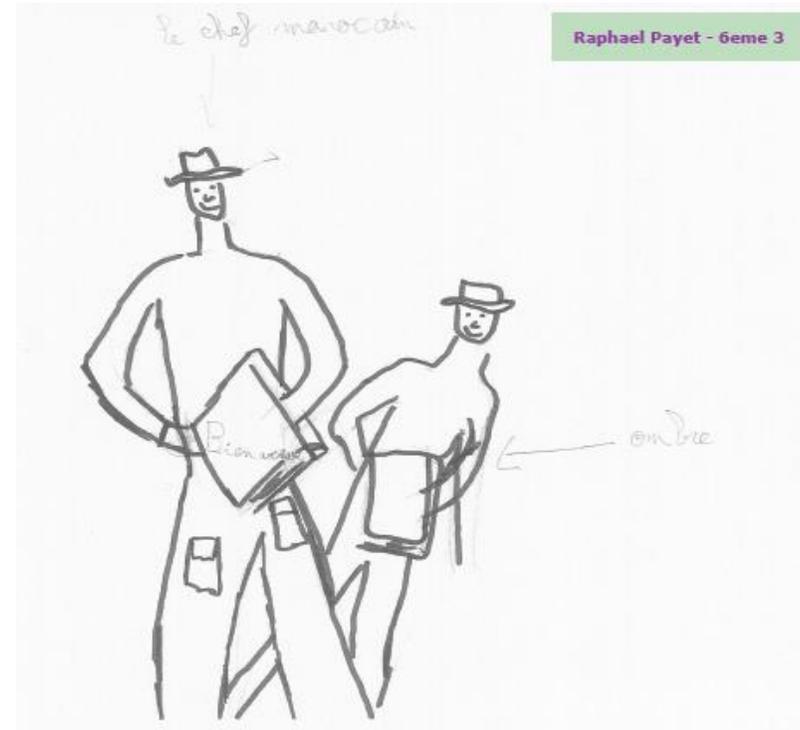


# Le roi marocain AbdelKrim



« Ce dessin représente un parapente survolant la maison du maire (maison du roi marocain Abdelkrim), un panneau de l'emblème de Trois-Bassins et un pied d'oranger. »

Alicia Rivière - CM2



Raphael Payet - 6eme 3

Chant / église  
école ? Catéchisme ?



La glacière



Le centre-ville  
de Trois-Bassins

